

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-211407556-20260212-D13-2026-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/02/2026

DELIBERATION N° 13 /2026

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
COMMUNE DE VILLERVILLE**

**DATE DE  
CONVOCAION**

**02 février 2026**

L'AN DEUX MIL VINGT SIX, le 12 FEVRIER, à 18h00 en séance publique sous la Présidence de Monsieur Michel **MARESCOT**, Maire.

**ETAIENT PRESENTS** : Monsieur Michel **DABOUT** - Madame Sophie **DIERRE** - Madame Corinne **DROUEN** - Monsieur Éric **ESTRIER** - Madame Catherine **FILIPOV** - Madame Anne **JOSEPH** - Monsieur Germain **LELARGE** - Madame Emmanuelle **MELLOT-KRISTY** - Monsieur Didier **PAPELOUX** - Monsieur Vincent **VANDERSTUYF**.

**DATE D’AFFICHAGE**

**04 février 2026**

**EXCUSÉES** : Madame Catherine LEFEBVRE donne pouvoir à Madame Catherine FILIPOV, Madame Sophie NGUYEN VAN MAI donne pouvoir à Monsieur Didier PAPELOUX.

**NOMBRE DE  
CONSEILLERS**

En exercice	13
Présents	11
Votants	13

Formant la majorité des membres en exercice.

A été désigné en qualité de secrétaire : Monsieur Vincent VANDERSTUYF.

**REHABILITATION DU BATIMENT « LE GARAGE » A VILLERVILLE  
LOT N° 01 : DESAMIANTAGE – DEMOLITIONS – GROS ŒUVRE  
Modification de marché N°1**

Monsieur le Maire informe l'ensemble du conseil municipal que dans le cadre des travaux de réhabilitation du bâtiment Le Garage à Villerville (14), le marché de travaux a été réparti en 14 lots.

Pour le lot n°1 DESAMIANTAGE – DEMOLITIONS – GROS ŒUVRE, un contrat a été établi et notifié le 17 octobre 2025 à l'entreprise SEEL LAUGEOIS.

Lieu d'exécution des travaux : VILLERVILLE  
Le délai d'exécution des travaux est de 9 mois.

**Rappel de la procédure antérieure**

La procédure de passation utilisée est la procédure adaptée ouverte. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique

**Déroulement de la procédure :**

- Date d'envoi de l'avis de consultation : le 17/06/2025
- Organe de publication : BOAMP
- Date limite de remise des offres : 25 juillet 2025 à 12h00
- CAO du 18/09/2025 (Attribution du marché)

- Délibération du Conseil Municipal du 23/09/2025 retenant l'offre de SEEL LAUGEOIS – Z.A rue de la Libération - 14100 SAINT DESIR pour un montant de 482 142.76 € HT
- Notification du marché le 17/10/2025

Le 16 décembre 2025, monsieur le Maire a été autorisé à signer un avenant pour la dépose de l'ITE : Le lot isolation par l'extérieur a été relancé de gré à gré et il s'avère que le prix de la dépose de l'isolation existante est deux fois supérieur à celui de l'estimation. Aussi il a été proposé de solliciter l'entreprise attributaire du lot n°1, la société SEEL LAUGEOIS, qui a remis une proposition tarifaire conforme à l'estimation du maître d'œuvre.

### **Objet de la modification de marché N°1**

#### Dépose ITE existante

Dans l'enchaînement des tâches sur le chantier, il est proposé que la dépose de l'ITE existante soit réalisée par le lot gros œuvre et non le lot n°4 OS Bois du Bessin.

Et d'autres modifications sont rendues nécessaires :

#### Travaux supplémentaires pour l'espace office/bar

Dans le cadre de la réalisation des travaux, le maître d'ouvrage a décidé d'aménager l'espace situé au-dessus de l'espace bar-office, pour en faire une mezzanine.

#### Travaux supplémentaires pour l'espace rangement de la régie et l'espace loges

A la suite de découvertes en phase travaux, des adaptations sont réalisées (démolition voile maçonné, fondations, longrine et élévations en maçonnerie)

#### Travaux complémentaires suite à la découverte d'une cuve à fioul enterrée

Lors de la préparation des sols pour couler la nouvelle dalle dans l'enceinte du Garage, une cuve à fioul enterrée a été découverte, qu'il convient d'évacuer et de traiter.

La commission d'appel d'offres s'est réunie le 12 février 2026 et a émis un avis favorable à la conclusion d'une modification de marché N°1 au marché de travaux – lot 1 DESAMANTAGE – DEMOLITIONS – GROS ŒUVRE de l'entreprise SEEL LAUGEOIS.

### **APRES DELIBERATION**

Le conseil municipal, à l'unanimité, des membres présents ou représentés.

**VALIDE** l'avis favorable de la Commission d'Appel d'Offres portant sur la conclusion d'une modification de marché N°1 au marché de travaux – lot 1 DESAMANTAGE – DEMOLITIONS – GROS ŒUVRE de l'entreprise SEEL LAUGEOIS pour un montant de 36 510 ,97 € HT.

**AUTORISE** Monsieur le Maire, à signer la modification de marché N°1 au marché de travaux – lot 1 DESAMANTAGE – DEMOLITIONS – GROS ŒUVRE de l'entreprise SEEL LAUGEOIS pour un montant de 36 510 ,97 € HT.

**INSCRIT** les crédits sont inscrits sur la ligne budgétaire N° 2135.

**AUTORISE** monsieur le Maire ou un adjoint le représentant à signer tous documents relatifs à cette affaire.

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

Le Maire

Michel MARESCOT

